

Québec français



La santé de l'éducation

Aurélien Boivin

Number 152, Winter 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44174ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Boivin, A. (2009). La santé de l'éducation. *Québec français*, (152), 1–1.

La santé de l'éducation

Directeur Aurélien Boivin

Directeur adjoint Gilles Perron

Littérature, langue et société / Rédacteurs en chef
Chantale Gingras, Steve Laflamme

Équipe de rédaction et comité de lecture
Aurélien Boivin, Chantale Gingras, Steve Laflamme,
Isabelle L'Italien-Savard, Gilles Perron

Didactique / Rédactrice en chef
Monique Noël-Gaudreault

Équipe de rédaction et comité de lecture
Marie-Christine Beaudry, Réal Bergeron, Martine
Brunet, Pascal Grégoire, Maryse Lévesque, Marie-
France Morin, Chantal Nanini, Raphaël Riente

Collaborateurs au numéro 152
Sébastien Arfouilloux, Claire Bergeron, Ginette
Bernatchez, André Berthiaume, Guillaume Bordry,
Emmanuel Bouchard, Ludmila Bovet, Luc Collès,
Julie-Anne Delpy, Marie Dupin de Saint-André, Gilles
Dupuis, Frédéric Durand, Geneviève Falaise, Gilberte
Février, Renée Gagnon, André Gaulin, Hans-Jürgen
Greif, Brayen Lachance, Vincent-Charles Lambert,
Monique Lebrun, Aude Locatelli, Clément Martel,
Thomas Mainguy, Isabelle Montésinos-Gelet, Brigitte
Moreau, Lyne Noël, Midori Ogawa, Claude Paradis,
Hélène Paradis, Arlette Pilote, Suzanne Pouliot,
Dujka Smoje, Éloïse St-Pierre, Carole-Anne Tanguay,
Geneviève Toussaint, Hélène Ziarka.

Préparation des manuscrits
Aurélien Boivin (didactique), Steve Laflamme
(littérature)

Design graphique Chantal Gaudreault

Couverture Photographie : Xavier Janssoone

Impression J. B. Deschamps inc.

La revue *Québec français* est publiée par
Les Publications Québec français et paraît quatre
fois par an (automne, hiver, printemps, été).
Fondée en 1974 par l'AQPF, *Québec français* fut
d'abord la revue de l'AQPF, organisme avec lequel elle
entretient toujours des liens privilégiés.
Les collaborateurs et collaboratrices sont seul-e-s
responsables du contenu de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de
la Société de développement des périodiques
culturels québécois (SODEP) info@sodep.qc.ca,
www.sodep.qc.ca


Recherche publicitaire Steve Laflamme,
Aurélien Boivin

Distribution Diffusée en kiosque par les Messageries
de presse internationale, une division de Hachette
Distribution Services (Canada) inc. 8155, rue Larrey,
Anjou (Québec) H1J 2L5 Tél. (514) 355-5674
Télé. (514) 355-5676.

Indexée dans *Point de repère*.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.
ISSN 0316-2052

La revue *Québec français* reçoit une subvention
discrétionnaire de la ministre de la Culture et
des Communications, responsable de l'application
de la Charte de la langue française, et une autre du
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

 Nous reconnaissons l'aide financière du
gouvernement du Canada, par l'entremise
du programme d'aide aux publications (PAP), pour nos
dépenses d'envoi postal (n° d'enregistrement 09863).

Secrétariat Céline Bellerose

Adresse postale C. P. 9185
Québec (Québec) Canada G1V 4B1

Bureau 2095, rue Frank-Carrel, bureau 222
Québec (Québec)
Téléphone (418) 527-0809
Télécopieur (418) 527-4765
www.revueqf.ulaval.ca
revueqf@bellnet.ca

Lors de la dernière campagne électorale au Québec, le chef du Parti libéral et premier ministre sortant, Jean Charest, a fait la cour aux infirmières, jeunes et moins jeunes, en leur promettant de généreuses allocations pour les inciter, les premières à œuvrer dans le réseau public de la santé, les plus âgées, comptant plus de 35 ans de service, à demeurer dans ce même réseau, même si elles ont atteint l'âge de la retraite. Cette proposition a de quoi faire réfléchir, car il est bien beau de se préoccuper de la santé physique des Québécoises et des Québécois en voulant améliorer le système, mais elle a quelque chose de fondamentalement injuste pour d'autres professions, comme toutes celles du réseau d'enseignement, par exemple. Expliquons-nous.

Depuis longtemps, depuis la disparition des écoles normales, à la fin des années 1960 dans la foulée du Rapport Parent – c'est bien avant, monsieur Charest, la prise de pouvoir du PQ –, nos universités ont beaucoup de difficulté à attirer une clientèle suffisante pour répondre aux besoins de tous les ordres d'enseignement. Cela est particulièrement criant en sciences. C'est bien connu : nos universités ne parviennent pas à atteindre le contingentement souhaité en mathématiques, physique, chimie, biologie et, depuis peu, en sciences humaines, particulièrement en français, malgré les passerelles instituées pour recevoir, aux deux baccalauréats en enseignement primaire et en enseignement secondaire, les détenteurs d'un baccalauréat disciplinaire, en sciences pures ou en sciences humaines. Le MELS connaît la situation, mais il ne bouge pas, tout comme le Gouvernement, qui aurait pu profiter de la campagne électorale pour revaloriser aussi la profession d'enseignant au primaire et au secondaire, en proposant, comme on l'a fait pour le secteur de la santé et les infirmières, des mesures incitatives pour encourager les jeunes à faire carrière dans l'enseignement, une profession qui est de plus en plus dévalorisée. Pourtant, sans les professeurs de ces deux ordres d'enseignement, il n'y aurait pas d'infirmières, puisque ce sont justement les professeurs de ces ordres qui préparent nos jeunes à accéder à la pratique d'une profession, quelle qu'elle soit.

Avant de promettre des primes incitatives à un groupe d'employés, il aurait fallu d'abord penser à doter le réseau scolaire de budgets suffisants pour permettre aux professeurs en fonction de se réaliser pleinement, ce qu'ils ne peuvent faire, avec des groupes d'élèves trop nombreux, avec des enfants et des adolescents de plus en plus turbulents et indisciplinés, bref, avec la lourdeur de la tâche qu'ils doivent assumer, dans des conditions souvent difficiles, voire pénibles.

Il aurait fallu aussi, avant d'offrir des primes improvisées aux infirmières, penser, oui, penser vouloir régler le problème du sous-financement du système scolaire. Les cégeps crient au secours, les universités québécoises sont si endettées que certaines sont au bord du gouffre. Une telle situation a des répercussions sur la qualité de l'enseignement : les étudiants sont de plus en plus nombreux dans les groupes alors que les offres de cours ont diminué de façon draconienne, ces dernières années, ce qui a aussi des incidences sur la formation de nos jeunes.

C'est bien beau de vouloir améliorer notre santé, mais il faut aussi penser à d'autres secteurs tout aussi importants, sans quoi le Québec deviendra, à court terme, la province la moins scolarisée au pays. Les statistiques sont éloquentes à ce sujet : 26,2 % de Québécoises et de Québécois détiennent un diplôme universitaire contre 30,6 % en Ontario et plus de 50 % dans certains pays scandinaves. Voilà de quoi faire réfléchir et inciter notre gouvernement à investir davantage en éducation et à trouver rapidement des solutions pour intéresser les jeunes à y faire carrière. Notre avenir en dépend.

Aurélien Boivin